



ROYAUME DE BELGIQUE

Service public fédéral

Affaires étrangères,
Commerce extérieur et

Coopération au Développement

Soyez heureux de partir en voyage mais...

Ne souriez plus sur vos photos de passeport !

Si vous avez besoin d'un nouveau passeport, soyez très attentif à votre photo.

Elle doit en effet être conforme aux normes de l'O.A.C.I. (Organisation de l'Aviation Civile Internationale). Ces normes sont plus strictes que par le passé.

Si votre photo n'est pas conforme, votre commune devra la refuser.

Quatre réflexes de base à adopter

Lorsque vous faites votre photo, pensez à :

1. Avoir une **expression neutre** : bouche fermée, pas de sourire.
2. Garder la **tête et les épaules droites**, face à l'objectif.
3. Bien **dégager votre visage** : on doit voir votre front, votre menton et la naissance de vos oreilles.
4. Avoir les **yeux bien visibles** : pas de reflet dans les lunettes, pas de verres teintés, pas de monture trop large ou qui passe au ras des yeux.

Tous les autres critères de l'O.A.C.I sont aussi très importants.

Pour en savoir plus et pour voir des exemples concrets, rendez-vous sur :

www.photopasseport.be

